



**Assemblée Générale ordinaire**  
**Lundi 25 novembre 2013 à 18 h 00**  
Mairie de Carcassonne  
Salle Joe Bousquet

Procès-verbal

Assemblée générale



## Liste de présents :

Madame ALQUIER – Festival "Les Theophanies" Rieux Minervois  
Madame BAX – Domaine Le Colombies Grèzes Herminis  
Madame BEAUNE – Artisan « Lalytaine » Pezens  
Madame BIEL – Office de Tourisme de Trèbes  
Madame BLAISE – Toilettage Canin Cuxac Cabardès  
Madame BONZOM – OT du Haut Minervois  
Madame CAMPAGNARO – Association « Une Poule Rousse » Villedubert  
Madame CAMPOS - Office de Tourisme de Trèbes  
Madame COLIN – Châteaux de Lastours  
Madame CUGUIILLERE – Café de Pays Auberge des Ardeillès à Lespinassiere  
Madame DEZARNAUD – PEP 11  
Madame ELOFFE – Abbaye de Villelongue  
Madame FERRIOL – FNASSEM  
Madame FOURNIL - UFC que Choisir  
Madame GARCIA – ADAFF  
Madame GESTA – Calligraphe Carcassonne  
Madame GEYRE – Les Lamas de la Montagne Noire Castans  
Madame GROUSSET – Office de Tourisme des Cammazes  
Madame HEYDORFF – Association Compagnie Juin 88  
Madame HUCK – Chambre d’hôtes Carcassonne  
Madame LACUVE – Camping de Villegly  
Madame LAFON-Pays Carcassonnais  
Madame LOUBET – Groupe Antoli  
Madame MARAIRE-Pays Carcassonnais  
Madame MARIE-CALLEY – Gîtes de France et Sudfrance.fr  
Madame MARIOJOULS – Office de Tourisme des Cammazes  
Madame MARTINEZ – Mairie de Carcassonne et Conseil Régional  
Madame MILLIAN – Bateau Lou Gabaret Carcassonne  
Madame RIVEL-Mairie de Carcassonne et Conseil Général  
Madame ROBERT – Atelier du Livre Carcassonne  
Madame ROBERT – Expert-comptable du Pays Carcassonnais  
Madame ROUIRE – Citoyenne  
Madame ROYER – EPL Carcassonne  
Madame SABLAYROLLES – Association des Amis du Patrimoine de Grèzes-Herminis  
Madame TALLIEU- Carcassonne Agglo  
Madame WEINRICH – OT du Cabardès au Canal du Midi  
Monsieur ALBAREL – CDC Cabardès Montagne Noire  
Monsieur ARINO – Conseil Général  
Monsieur AUDOUY - Festival "Guitares à Travers Chants" CDC Cabardès Montagne Noire  
Monsieur AZALBERT – Résonance Communication  
Monsieur BANQUET - Carcassonne AGGLO et ADT Aude  
Monsieur BARTHEZ – GAL des Pays Vignerons et Pays Corbières Minervois  
Monsieur BELS – Conseil Général  
Monsieur BERNARD – Café de Pays « L’Arbre du Voyageur » Palaja  
Monsieur BLANCHETTO – Mutualité Française de l’Aude  
Monsieur BODIGUEL – Chambres d’hôtes Carcassonne  
Monsieur BRAIL – Mairie de Lastours  
Monsieur BRESSAM – Gîtostal « Le Village pour tous » Carcassonne  
Monsieur CARBONNEAU – Château de Villemagne, Val de Dagne  
Monsieur CARO –Citoyen  
Monsieur CHAIGNEAU – Citoyen  
Monsieur CONCORDAN - Résonance Communication  
Monsieur COSTE – Carcassonne Agglo  
Monsieur COURTIAL –Fédération Française départementale de Randonnées pédestres  
Monsieur DE TARLE – Citoyen  
Monsieur DELAHAYE – Office de Tourisme de Carcassonne  
Monsieur DESTAINVILLE – GRAP-SUD UNION  
Monsieur DETREY – Les Estivales de La Malepère Arzens  
Monsieur DIEZ – Camping de la Cité de Carcassonne  
Monsieur DORAG – Parc Aquatique de la Cavayère  
Monsieur DUPUIS – Crédit Coopératif  
Monsieur et Madame FOURNIL Joan – Domaine des Fontanilles Laure Minervois  
Monsieur FARGUES – La Férial Roquefère  
Monsieur FOUSSAT Gilles - Rapporteur Commission Viticulture du Pays Carcassonnais  
Monsieur FOUSSAT Daniel - Rapporteur Commission Patrimoine du Pays Carcassonnais  
Monsieur GARINO - Mairie de Fontiès d’Aude  
Monsieur GASTOU- Les Vendredis Classiques de Caunes Minervois  
Monsieur GINIES – Conseil Général et Carcassonne Agglo  
Monsieur GLORIEUX – Chambre d’Hôtes « La Rougeanne » Moussoulens  
Monsieur GUIRAUD – Boulangerie Guiraud Douzens  
Monsieur GUIRAUD – Boulangerie Guiraud Douzens  
Monsieur JOUCLARD – Auberge de Jeunesse de Carcassonne  
Monsieur KOENIG – Mairie de Saint Martin Le Viel  
Monsieur KRUIT – ASP de l’Aude

Monsieur LAURET – Gouffre de Cabrespine Grottes de Limousis  
Monsieur LIOT- DDTM de l'Aude  
Monsieur LOUBEYRE – Pédalos de la Cavayère  
Monsieur MARTY – Mairie de Villegly  
Monsieur MASSOUD - SARL A.G.E Carrières de marbre Caunes Minervois  
Monsieur PECCOLO – Café de Pays La Marbrerie de Caunes Minervois  
Monsieur PECHADRE – DEMETER  
Monsieur PEREZ- Pays Carcassonnais  
Monsieur PHILIPPE - Association des Paralysés de France  
Monsieur PISTRE – Mairie d'Arzens  
Monsieur RUFFEL – Association du Patrimoine de Rustiques  
Monsieur RUIZ - Mairie de Malves en Minervois et Carcassonne Agglo  
Monsieur SALLES - Mairie d'Alzonne  
Monsieur SARRAN - Mairie de Bagnoles  
Monsieur SCIAROVELLO – Mairie de Villegailhenc  
Monsieur SYLVESTRE – Maison des Sports  
Monsieur TARABBIA-Citoyen  
Monsieur THERAROS – Cave La Malepère  
Monsieur TORNEBENE- UDAF 11  
Monsieur YVON - Rapporteur Commission Culture du Pays Carcassonnais

### **Excusés avec Pouvoir :**

Madame CORNU – Café de Pays Salon de Vauban aux Cammazes  
Madame COWEN - SARL La Forge de Montolieu  
Madame ETORE-LORTHOLARY – Association Montolieu Village du Livre  
Madame IBAL - UDAFF de l'Aude  
Madame IZARD - CFPM  
Madame LECLAIR – Association Couleurs Citoyennes  
Madame MILHAU – Moulin de Cathala  
Madame MONTAGNE – Restaurant de la Montagne Noire  
Madame MONTECH - Mairie de Villanière  
Madame MUNOZ – CIDFF  
Madame PRIOTON – Le Clos du Marbrier  
Madame SEIGNER – Mairie de Saissac  
Madame SUBRA – Edition du Cabardès  
Madame VERGINE – Mairie de Caunes Minervois  
Monsieur AMOUROUX – Mairie de Barbaira  
Monsieur ARNAUD – Château Pratmajou  
Monsieur AURIOL – CGAD  
Monsieur BANIS – Mairie de Trèbes  
Monsieur BARBASTE – SAS Barbaste Petit Train  
Monsieur BARCELONA – Mairie de Preixan  
Monsieur BEGUIN – Aude Habitat  
Monsieur BELTRAN – Marcou Habitat  
Monsieur BOTSEN – Mairie de Pezens  
Monsieur BOURZEIX – Citoyen  
Monsieur BRU - Mairie d'Aragon  
Monsieur CAMBON – Crédit coopératif  
Monsieur CAMEL – Mairie de Capendu  
Monsieur COSTE – Restaurant Chez Fred à Carcassonne  
Monsieur DE VOLONTAT - Syndicat Cru Corbière  
Monsieur DILAX – Les Marbreries de Caunes  
Monsieur ESCOURROU – Carcassonne AGGLO  
Monsieur GLEIZE – Groupe Antoli  
Monsieur GRABIANOWSKI – Mairie de Salsigne  
Monsieur HUC - Mairie de Labastide-Espabàirenque  
Monsieur ILHES - Mairie de La Redorte  
Monsieur JANAUD – Habitat Audois  
Monsieur JOUBE – Mairie de Verzeille  
Monsieur LAYANI - Restaurant Le Pasteur  
Monsieur MARCH – Mairie de Montclar  
Monsieur PFISTER - Boulangerie Le Moulin de Lastours  
Monsieur RAYNAUD - Mairie de Villemoustaussou  
Monsieur SANCHIS - Fédération Française départementale de Randonnées pédestres  
Monsieur SERVAGE – Fédération Caves Coopératives Aude  
Monsieur SIMONVIEZ – Association ALTAIR  
Monsieur TARLIER – Carcassonne AGGLO  
Monsieur VIOLA – Président du Conseil Général

### **Excusés**

Madame ARNAU - Mairie de Villar en Val  
Madame DEBIASTRE - Planning Familial de Carcassonne

Madame GOBE – Château l'Amiral à Aigues-Vives  
Madame JULLIAN - Comité Régional du Tourisme  
Madame VINCENT - Mission Locale du Bassin Carcassonnais  
Monsieur BAUREL - Mairie de Pennautier  
Monsieur BERTO - Comité Régional du Tourisme  
Monsieur DELPECHE - CDC Cabardès Montagne Noire  
Monsieur MAUGARD - Association des Maires de l'Aude  
Monsieur TAPHANEL - Maison de la Région Carcassonne  
Monsieur POUDOU – Domaine de La Tour Boisée

## **1. Introduction :**

Après avoir excusé les personnes qui n'ont pu assister à la réunion, Monsieur le Président Jean Claude Pérez déclare l'ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association du Pays Carcassonnais en présence des 96 personnes présentes.

## **Ordre du Jour :**

1. Rapport moral du Président
2. Rapports d'activités 2012/2013 et perspectives 2014
3. Point sur le GAL des Pays Vignerons
4. Structuration touristique – Mises à jour du SLOT
5. Rapport financier 2012 par l'Expert-comptable Marie Françoise ROBERT
6. Cotisations 2013/2014
7. Recrutement d'un Commissaire aux comptes
8. Frais salariaux
9. Renouvellement des membres du Conseil d'administration et du bureau suite au Conseil d'administration du 24 octobre dernier.
10. Questions diverses

## **Adoption du compte-rendu**

Le compte-rendu de l'assemblée générale précédente du 22 novembre 2012, envoyé à tous les membres dans le courant du mois de janvier 2013 et à la disposition du public dans la salle, est voté à l'unanimité.

## **Ordre du jour**

### **1. Rapport moral du Président**

Lors de la dernière Assemblée Générale du Pays fin 2012, vous aviez approuvé les points suivants :

-La poursuite de la structuration touristique du Pays avec la mise place d'un syndicat mixte fermé portant l'office de tourisme intercommunautaire du Pays de Carcassonne, Terre de Séjours, en s'appuyant sur l'aide de cabinets d'étude spécialisés et d'un comité de pilotage.

L'année 2012 a été comme chacun le sait, une année électorale et l'année 2013 a vu une nouvelle structuration territoriale d'envergure, aussi, nous avons préféré attendre la mise en place définitive de ce fonctionnement avant de parler de structuration touristique.

Maintenant que c'est chose faite, nous allons passer à une mise en œuvre effective avant la fin de l'année 2014 et je vous en reparlerais après notre bilan d'activités, bilan qui vous permettra de voir la somme des actions réalisées et qui vous permettra de mieux appréhender la suite de nos travaux.

### **2. Bilan d'actions 2012/2013 et perspectives 2014**

**Michel YVON, Rapporteur de la Commission Culture :**

#### **Bar des Sciences :**

- Mars 2012 : « Cancer : de nouvelles approches pour le traitement »

Un des bars des sciences a dû être annulé en dernière minute suite au désistement d'un Chercheur.

Ce Bar des Sciences n'est possible que **grâce à de nombreux partenariats : CNRS, Radio Contact FM, Mairie de Carcassonne et Bistro d'Augustin.**

## Coordination Culturelle :

En partenariat avec la Mairie et l'Agglomération de Carcassonne, mise en place d'un Comité de pilotage avec tous les acteurs/organismes de manifestations culturelles d'intérêt touristique afin de mutualiser nos moyens et de coordonner l'ensemble des manifestations sur le territoire.

- Juin 2012 : Sortie du 1<sup>ère</sup> Agenda gratuit de toutes les manifestations sur le territoire, au jour le jour : Sortir en Pays de Carcassonne ».
- 31 octobre 2012 : Réunion : Bilan et perspectives 2013 pour l'Agenda « Sortir en Pays de Carcassonne » : Fréquentation en augmentation (minimum 30% jusqu'à 80% d'augmentation !), la pérennisation de cet agenda à l'année est votée à l'unanimité.

Depuis juin 2013, l'agenda est édité de la façon suivante :

Agenda d'été : juin à sept inclus 50 000 ex  
Agenda d'automne/hiver : oct à janvier inclus 25 000 ex  
Agenda Hiver/printemps : fev à mai inclus 25 000 ex

Vous les retrouvez dans les OTSI, lieux de spectacles, hôtels, campings....

## Gilles FOUSSAT, Rapporteur de la Commission Viticulture

### **GAL des Pays Vignerons au cœur de l'Aude Pays Cathare : « Commercialisation et promotion en circuits courts des produits locaux »**

Petit rappel : Le GAL (Groupe d'Action Locale), constitué de 3 Pays (Pays Corbières Minervois (structure gestionnaire), Pays de la Narbonnaise (aujourd'hui Grand Narbonne) et le Pays Carcassonnais) coordonne le programme européen 2007/2013 (enveloppe financière 2,2 millions d'euros) et accompagne les porteurs de projets avec l'aide de 2 salariés (personnel renouvelé en 2012) : Karine Diaz-Turquay et Clélia Ruiz.

Si les débuts de ce GAL ont été difficiles (en 2011, seul 19% de l'enveloppe avaient été consommés), cette structure a enfin trouvé sa vitesse de croisière et en décembre 2012, 50% étaient consommés, et, à ce jour, nous en sommes à 60% (comité de programmation prévu en novembre : programmation entre 80 et 200000€ : 63% à 69%).

Quelques exemples de projets inscrits au GAL : Abbaye de Caunes (muséographie avec valorisation des produits locaux dans l'Abbaye), le Café de Pays Le Rivassel à la Redorte (signalétique), Maison des Saveurs à Capendu (aire d'autoroute)....

Le Pays Carcassonnais a déposé également ses propres projets :

**-RANDO-JEU** : Rallyes autour de sentiers de randonnées labellisés par la FFRP (Topoguide du Pays), offre destinée à un large public où se mêlent jeu de plein air, activité sportive, culture et pédagogie ainsi que la découverte des produits locaux.

Choix de 3 sentiers où l'on retrouve soit un Café de Pays (La Redorte), soit un sentier ampélographique avec des viticulteurs ouverts 7j/7 (Monze), soit un site du Pays Cathare avec vente de produits locaux (Abbaye de Villelongue).

Montant total : 14 499,86 € HT avec 2900€ d'autofinancement pour le Pays.

Dossier complet déposé le 27 juin 2013.

**-GUIDES 8 CIRCUITS** : 4<sup>ème</sup> édition avec appui fort sur les produits locaux : 300 000 ex en français, 100 000 en anglais et 100 000 es en espagnol.

Montant total : 70 966,81 € HT avec 14 193,37€ d'auto financement pour le Pays.

Dossier complet déposé le 27 septembre 2013.

Ces 2 dossiers devront passer en Comité de programmation en novembre 2013.

**Rappel important** : Le Pays est dans l'obligation d'avancer la totalité de ces 2 sommes (TVA comprise) avant de pouvoir être remboursé par les financeurs (Etat, Région, Département et FEADER), ce qui implique d'avoir une trésorerie importante pour le Pays.

Par rapport à notre contribution financière au GAL :

En 2012, l'association du Pays Carcassonnais est passée en Maitrise d'ouvrage public, ce qui nous a permis d'augmenter notre cotisation au GAL : 13 000€ (au lieu de 10 619€) mais d'être remboursé par les fonds européens à hauteur de 10 000€ avec une contrepartie d'animation de territoire au bénéfice du GAL équivalente à ¼ temps d'un salarié (en l'occurrence Valérie Lafon).

Pour l'année 2013, la contribution est majorée (14 238,04€ au lieu de 13 000€) du fait de la non prise en compte par le Conseil Général de l'Aude des relais d'animation, dans l'assiette des dépenses éligibles.

Le CA du 24 octobre dernier a voté favorablement ce nouveau montant (soit 14 238,04€).

**Cette proposition a été votée à l'unanimité par l'Assemblée.**

Enfin, tout GAL se doit de présenter un **projet de coopération interterritoriale**.

Après consultation, il nous a paru opportun de nous allier au Gal des Terroirs du Pays Lauragais et au Gal Itinérance du Pays Haut Languedoc et Vignobles (34) pour travailler sur une thématique commune :

**« Le canal du midi : une destination culturelle et touristique à valoriser, un vecteur de promotion des productions agricoles locales. »**

Avec les objectifs suivants : mobiliser un réseau de partenaires prêts à initier quelques actions simples et rapides qui pourraient déboucher sur un projet plus ambitieux à inscrire dans les programmations à venir, si cette première expérience s'avère probante. Projet à réaliser d'ici fin 2014.

**Axes retenus :**

**Axe 1 : « mieux connaître ce qui se fait ici et ailleurs ».**

- Action 1 : « mise en place d'un centre de ressources virtuel »
- Action 2 : « mise en place d'un Eductour « Canal du midi »
- Action 3 : participation d'une délégation au Congrès mondial des canaux à Toulouse
- Action 4 : visite de réalisations menées sur d'autres canaux en France.

**GAL responsable : Gal des Terroirs du Pays Lauragais**

**Axe 2 : « Promouvoir le canal, ses acteurs et ses produits »**

- Action 1 : « Mise en place d'un événementiel itinérant le long du canal »
- Action 2 : « Mise en place d'outils de communication : Agenda événementiel, carte touristique, expo....

**GAL responsable : GAL des Pays Vignerons**

**Axe 3 : « Aménagement de haltes dans chacun des Pays traversés, respectant un cahier des charges commun »**

- Action 1 : Mise en place de RIS présentant les boucles de randonnées accessibles depuis le canal.
- Action 2 : Réalisation de mobiliers urbains (tables, bancs, panneaux, poubelles, etc.)

**GAL responsable : Itinérance Pays Haut Languedoc et Vignobles.**

Les premières actions sont à réaliser pour 2013/2014 et il en coûtera au Pays Carcassonnais les sommes suivantes : 2000€ en auto-financement de projet (même somme pour les autres partenaires du GAL des Pays Vignerons) et 2600€ de TVA (non éligible).

**Cette proposition a été votée à l'unanimité par l'Assemblée.**

Monsieur Jacques ARINO en profite pour souligner le mauvais état des berges du Canal du Midi et l'urgence d'améliorer ce monument classé à l'UNESCO.

Enfin, nous avons été sollicité par le Pays de Balagne (Corse) pour mener un projet de coopération autour des circuits courts en 2014 : un voyage d'études est prévu pour le 16,17 et 18 décembre 2013 (10 personnes du Gal des Pays Vignerons) pour aller à la rencontre des élus et des prestataires du territoire.

Le GAL prend à sa charge financière le voyage des 10 personnes depuis Marseille, il ne nous restera à payer que le trajet Carcassonne/Marseille.

Participants pour le Pays Carcassonnais : Valérie LAFON et André DURAND.

**Cette proposition a été votée à l'unanimité par l'Assemblée.**

**Perspectives européennes 2014 / 2020 :**

Nous avons commencé à travailler sur ces nouvelles perspectives et voici que ce qu'il en est ressorti :

- Pour une meilleure efficacité du dispositif sur le territoire, il y a nécessité de faire converger notre stratégie avec les programmes opérationnels de la Région.
- **Chacun souhaite renouveler une candidature LEADER « GAL des PAYS VIGNERONS » avec quelques bémols auxquels il faut remédier :**
  - C'est une erreur d'exclure les villes centre (Narbonne et Carcassonne) des actions de promotion et de commercialisation de produits et services issus des communes rurales éligibles
  - Carcassonne Agglo a intégré 3 communautés de communes du Pays Carcassonnais, si bien que la future candidature doit intégrer l'ensemble de l'agglomération de Carcassonne et les Communautés de communes restées indépendantes au sein du Pays Carcassonnais.
  - Le GAL des pays Vignerons dans sa configuration actuelle représente 154000 habitants à ce jour ; Si on intègre les Communes de Carcassonne Agglo, on est à 180000 habitants environ ; Si on intègre les villes centre on est à 280000 habitants.
  - La complexité du dispositif est un frein à son efficacité potentielle
  - La dynamique des circuits courts est intéressante mais il faut envisager d'ouvrir les mesures

Monsieur Gérard BARTHEZ, Président du GAL des Pays Vignerons et Président du Pays Corbières Minervois intervient pour donner des précisions sur le GAL et sur la suite donnée :

Nous avons participé le 2 octobre dernier à la présentation de l'Etat et de la Région sur les perspectives européennes 2014 / 2020, où nous avons évoqué ces différents points, points repris sur un courrier collectif envoyé le 10 octobre à ces deux structures.

**Cette proposition a été votée à l'unanimité par l'Assemblée.**

## **André DURAND, Rapporteur de la Commission Tourisme**

### **Organisation de manifestations touristiques :**

#### **Fête du Pays de Carcassonne** (en partenariat avec la Mairie de Carcassonne):

7-8-9 avril 2012 : 1<sup>ère</sup> Fête du Pays de Carcassonne, Terre de Séjours à la Cité Médiévale durant le week end de pâques 2012.

Concerts, théâtre de rue, Marché d'Artisans d'Art, Village touristique et Marche de Producteurs de Pays (partenariat Chambre d'Agriculture et Village des Producteurs) dans la cité + valorisation de la Fête nationale des Cafés de Pays et de toutes les manifestations sur le Pays (Salon du livre ancien à Montolieu....).

A l'unanimité, elle a été reconduite avec succès sur l'année 2013

Beaucoup de retombées économiques pour tous les acteurs présents durant et après la manifestation et je pense que vous serez d'accord avec l'avis de la Commission tourisme du 23 mai dernier et du dernier Conseil d'administration le 24 octobre dernier pour pérenniser cette manifestation sur 2014 :

#### **Cette proposition a été votée à l'unanimité par l'Assemblée.**

#### **Fête de la Saint Nicolas** (en partenariat avec la Mairie de Carcassonne) :

- 6-7-8 décembre 2012 : « Fête de la Saint Nicolas » à la Cité Médiévale de Carcassonne. (Marché d'Artisans d'Art, concerts, théâtre de rue), cette manifestation sera reconduite sur l'année 2013 dans sa 4<sup>ème</sup> édition.

#### **14 Juillet avec VINCI Autoroutes:**

- 14 juillet 2012 : 6<sup>ème</sup> Fête du 14 Juillet en partenariat avec les Autoroutes du Sud de la France sur l'aire du Belvédère d'Auriac : valorisation des acteurs touristiques, culturels et des producteurs locaux : reconduction en 2013.

### **Production d'émissions radios avec la radio RCF :**

Faire découvrir aux auditeurs audois les acteurs touristiques de leur territoire et leur donner envie de voyager avec les « Coups de Cœur Touristiques » de ces derniers.

10 acteurs du tourisme pour cette année 2012 :

- « Moulin à Huile de Fabi » à Floure
- « Centre Monuments Nationaux » Carcassonne
- « Logis de l'Aude »
- « Génération VTT » à Carcassonne
- « Association des Sites Pôles Pays Cathare »
- « Moto Liberté 11 » Conques sur Orbiel
- « Moulin à Vent » de Villeneuve
- « Domaine Rose et Paul » à Arzens
- « Cafés de Pays : Auberge des Ardeillès » à Lespinassière
- « Secret de Pipelette » à Villegly

Vous pouvez écouter ces différentes émissions sur notre site Internet [www.payscarcassonnais.com](http://www.payscarcassonnais.com) .

### **Partenariats**

- Participation a la Bourse d'échange de Documentation touristique du CDT (Sigean)
- Eductour en Pays de Carcassonne en partenariat avec les CCI de l'Aude et le CDT.
- Partenariat avec l'AFPA Tourisme de Carcassonne : juillet 2012 Distribution du « Guide des 8 circuits en Pays de Carcassonne » et l'Agenda « Sortir en Pays de Carcassonne » auprès des commerçants du centre ville de Carcassonne par les stagiaires de la formation « Techniciens d'accueil touristique option Accompagnement » du Centre AFPA de Carcassonne.

### **Diaporama touristique :**

Création en Janvier 2012 d'un diaporama touristique présentant la majorité des atouts du territoire.

Mis à disposition gratuitement sur notre site internet ([www.payscarcassonnais.com](http://www.payscarcassonnais.com)) pour tous les offices et prestataires qui souhaiteraient le mettre sur leurs propres sites Internet afin de mieux présenter la richesse de notre Pays aux touristes et excursionnistes.

Pour info, en 1 an, le diaporama a été visualisé 1865 fois sur YOUTUBE !

### **Cafés de Pays :**

- 25 mai 2012 : Visite technique avec la qualitiennne Nathalie Lalande de la fédération des Pays Touristiques de Languedoc-Roussillon pour la labellisation 3 nouveaux Cafés de Pays : quelques modifications et/ou améliorations sont à prévoir, aussi, la labellisation est prévue pour 2013.

### **Encarts publicitaire année 2012 pour un montant de 23 712€ TTC**

- « Optimôme » (Toulouse)
- « La Gazette de Montpellier »
- « La Gazette des Pitchouns » Montpellier

- Carte touristique « Voie Verte&Chemins-Toulouse/Sète à vélo »
- Guide Horaires Aéroport de Carcassonne édition printemps été
- « Fémina » Auvergne
- « OLE Magazine » sur Béziers
- « Toulouse Spectacles.fr »
- « Direct Matin » journal gratuit sur Toulouse
- « Voyagez Rando »
- « RCF Pays d'Aude »
- « Mag Evasion »
- « Logis Aude »
- Calendriers du Pays
- Programmes de la Fête du Pays
- Programmes « Sortir en Pays de Carcassonne »
- RCF
- **1 lettre mensuelle** à destination des membres inscrits sur le site Internet (1600 inscrits)
- **1 page FACEBOOK « Pays de Carcassonne, terre de séjours »** (4200 amis qui suivent régulièrement les animations et manifestations du territoire, avec la France en 1<sup>er</sup> (Carcassonne puis Paris, Montpellier, Toulouse, Narbonne...) et la Belgique, l'Espagne, l'Italie, la Grande Bretagne, l'Allemagne...)

Concernant 2013, nous l'avons évoqué tout au long de ce bilan 2012 : beaucoup de ces actions ont été reconduites et pour ce qui concerne 2014, une grande réalisation nous attend et je vais laisser le Président vous l'exposer.

### 3. Point sur le GAL des Pays Vignerons

Monsieur Gilles Foussat a fort bien exposé la situation, ce qui va me permettre de passer au point suivant :

### 4. Structuration touristique – Mises à jour du SLOT

**-Conseil d'administration du 17 novembre 2011** : vote à l'unanimité pour lancer la 3<sup>ème</sup> étape de la structuration touristique avec les Cabinets DELSOL, CRITER et 2I Conseil pour la création d'un syndicat mixte fermé pour mener une politique touristique à moyen terme.

Ce qui correspondait à une **mise en œuvre fonctionnelle** soit :

Rédaction des différentes délibérations : compétence tourisme

Rédaction des statuts du Syndicat

Rédaction des statuts de l'Office intercommunautaire

Suivi et assistance dans le cadre de cette phase.

**-Assemblée générale du 22 novembre 2012** : avec la nouvelle structuration territoriale en cours sur l'année 2012, la situation locale avait évolué et il avait été proposé aux membres présents de réunir les différents présidents (CDT, Agglo, CDC) afin d'envisager la meilleure solution pour avancer tous ensemble, proposition adoptée.

**-4 avril 2013** : réunion avec les Présidents : la mise en place de l'organisation territoriale est plus longue que prévue et il est impératif d'attendre la fin de cette mise en place pour envisager une organisation touristique.

**-Aujourd'hui** : il vous est proposé de reprendre la 3<sup>ème</sup> phase de la structuration touristique « Mise en œuvre fonctionnelle » de l'organisation touristique en tenant compte de la nouvelle organisation territoriale avec la création d'un syndicat mixte portant « l'office de tourisme intercommunautaire du Pays de Carcassonne ».

Ce syndicat mixte répond à une problématique du territoire, permet une organisation professionnelle et rapide et en temps voulu, il n'y aura plus qu'à basculer cet outil sur une agglomération correspondant au périmètre du Pays.

La priorité est donnée à la résolution de la problématique concernant la taxe de séjour avant fin décembre 2014 (uniformiser sur tout le périmètre du Pays Carcassonnais l'assiette de la taxe de séjour avant le 31 décembre 2014, date à laquelle le régime dérogatoire institué par la loi de la réforme territoriale prend fin).

Cela représente un grand changement pour la Ville de Carcassonne car la taxe de séjour représente un budget important et cela veut dire aussi que le Président du Syndicat mixte sera aussi, le Président de l'OT de Carcassonne mais ainsi, l'urbain aidera de façon conséquente les territoires ruraux à travers cette taxe de séjour carcassonnaise et enfin, ce sera le Pays de Carcassonne qui mènera la politique touristique du territoire et non l'OT de Carcassonne.

Cela répond au travail effectué par le Pays depuis 10 ans, travail mené autant par les élus que par les professionnels touristiques du territoire, cela soulage une agglomération déjà bien surchargé par des actions importantes et cela donne des missions précises au Pays Carcassonnais :

1/ Structuration touristique 2/ GAL des Pays Vignerons 3/ Conseil de développement de Carcassonne Agglo.

Les membres du Conseil d'administration du Pays ont approuvé à l'unanimité cette proposition et je demande à l'assemblée de voter à son tour.

**Cette proposition a été votée à l'unanimité par l'Assemblée.**

## 5. Rapport financier 2012 par l'Expert-comptable Marie Françoise ROBERT

PAYS CARCASSONNAIS  
11004 CARCASSONNE CEDEX

### DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>215 634</b>		<b>220 286</b>		<b>4 652-</b>	<b>2.01-</b>
74000000 COTISATIONS MEMBRES	2 300		2 801		500-	17.87-
74000300 COTISATIONS COMMUNES	133 404		132 052		1 352	1.02
74000500 COT CHAMBRES CONSULAIRES	1 317		1 317			
74001000 SUBVENT SGAR ETAT CTE CNE			39		39	100.00
74003000 SUBVENTION PD 11	50 000		50 000			
74003100 REGION SUBV ANIM 2005	27 000		34 156		7 156-	20.95-
74100000 AIDE TPE ASP	1 613				1 613	
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>1</b>		<b>1</b>		<b>1</b>	
75800000 PROD.DIVERS DE GEST COUR.	1				1	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>215 635</b>		<b>220 286</b>		<b>4 651-</b>	<b>2.11-</b>
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	<b>127 587</b>		<b>225 149</b>		<b>97 563-</b>	<b>43.33-</b>
60410000 ACHATS D'ETUDES ET DE PS	21 153		13 443		7 710	57.35
60630000 FOURN ENTRET & PETIT EQUI	283		130		153	117.69
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIV	1 187		1 489		302-	20.27-
61220000 CREDIT-BAIL MOBILIER	2 950		2 966		16-	0.53-
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	4 800				4 800	
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	9 632		3 227		6 405	198.47
61400000 CHARGES LOCAT.COPROPRIETE	20		288		268-	93.11-
61520000 ENTRET ET REP S/BIENS IMM			350		350	100.00
61560000 MAINTENANCE	301		2 812		2 511-	89.30-
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	1 150		831		320	38.51
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	131		3 235		3 104-	95.95-
61850000 FRAIS COLLOQUES SEMINAIRES			295		295	100.00
62110000 PERSONNEL INTERIMAIRE			826		826	100.00
62140000 PERSONNEL DETACHE OU PRE	45 938		67 191		21 253-	31.63-
62260000 HONORAIRES	2 990				2 990	
62261000 HONORAIRES INFORMATIQUES	222		578		355-	61.50-
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEU	4 425				4 425	
62300000 PUBLICITE PUBLICAT REL PUBL			2 592		2 592-	100.00-
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	18 174		17 883		291	1.63
62314000 SITE INTERNET			1 722		1 722-	100.00-
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS			825		825-	100.00-
62350000 CATALOGUES ET IMPRIMES			63 197		63 197-	100.00-
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 165		1 823		342	18.75
62550000 FRAIS DE DEMENAGEMENT			1 490		1 490	100.00
62560000 MISSIONS	511		419		92	22.03
62570000 RECEPTIONS	270		644		374-	58.07-
62600000 FRAIS TELECOM	2 851		2 467		385	15.59
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	5 137		21 803		16 666-	76.44-
62630000 DISTRIBUTION PUBLICITAIRE			3 456		3 456-	100.00-
62650000 ORANGE / INTERNET			287		287-	100.00-
62670000 SFR	362		512		149-	29.21-
62780000 AUTRES FRAIS & COMM PREST	693		246		447	181.32
62810000 DIV.AUT.SERV. EXTERIEURS	2 239		8 123		5 884-	72.44-
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>1 630</b>		<b>10 621</b>		<b>8 991-</b>	<b>84.65-</b>
63130000 PART EMPLOY FORM PROF			1 192		1 192-	100.00-
63330000 PART EMPLOY A FORM PROF	1 630		9 429		7 799-	82.71-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2012 12	31/12/2011 12	Euros	%
SALAIRES ET TRAITEMENTS	68 817	58 727	10 090	17.18
64110000 REMUNERATIONS PERSONNEL	64 197	58 727	5 470	9.32
64120000 CONGES PAYES	4 620		4 620	
CHARGES SOCIALES	24 084	21 140	2 944	13.93
64510000 URSSAF	16 727	13 188	3 539	26.84
64520000 MUTUELLE	367		367	
64530000 CAISSE RETRAITE	4 003	2 819	1 184	42.02
64535000 CAISSE RETRAITE AGIRC	799	2 380	1 580	66.41
64540000 ASSEDIC		2 523	2 523	100.00
64580000 COT AUTRES ORGANISMES	246	231	16	6.76
64582000 CHARGES SOCIALES S/ CONGES PAY	1 940		1 940	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	761	743	17	2.34
68111000 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORE.		72	72	100.00
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	761	672	89	13.27
AUTRES CHARGES		79	79	100.00
65110000 REDEV CONCESS BREV LIC MARQU		79	79	100.00
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>222 878</b>	<b>316 459</b>	<b>93 581</b>	<b>29.57</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>7 243-</b>	<b>96 173-</b>	<b>88 930</b>	<b>92.47</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>7 243-</b>	<b>96 173-</b>	<b>88 930</b>	<b>92.47</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>215 635</b>	<b>220 286</b>	<b>4 651</b>	<b>2.11</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>222 878</b>	<b>316 459</b>	<b>93 581</b>	<b>29.57</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>7 243-</b>	<b>96 173-</b>	<b>88 930</b>	<b>92.47</b>
<b>EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>7 243-</b>	<b>96 173-</b>	<b>88 930</b>	<b>92.47</b>

**Le rapport financier a été voté à l'unanimité par l'Assemblée.**

## 6. Cotisations 2013/2014

La parole est au trésorier de l'association soit André Durand.

### 2013 :

Le Conseil Régional a suspendu son aide au fonctionnement des Pays.

Le Conseil Général a maintenu sa subvention de fonctionnement 2013 (soit 50 000€) mais nous avons reçu un courrier le 7 octobre dernier nous confirmant que c'était la dernière année mais si le Pays acquiert de nouvelles missions, il y aurait intérêt à contacter le Conseil Général pour éventuellement faire évoluer sa position.

L'adhésion des Communautés de Communes et de l'agglomération est toujours à 2€/par habitant, ce qui nous situe dans la moyenne des prix pratiqués par les 365 Pays français.

L'adhésion pour les Chambres consulaires est de 0,40€/ressortissant et pour les particuliers de 15€,  
Ce qui nous amène à un budget total de : **353 933.00€**.

A ce jour, seule la Communauté de Communes Piémont d'Alaric n'a pas encore procédé aux paiements de sa cotisation.

La Chambre de Commerce nous a signifié par courrier ce jour, qu'elle ne renouvelerait pas son aide financière au Pays pour l'année 2014 pour des raisons économiques... cependant, avant d'entériner ce départ, je vous propose de rencontrer le Président afin de lui faire part de la transformation du Pays pour 2014, il serait vraiment dommageable que cet acteur économique ne participe pas à cette mutation, le CA a donné un avis favorable à cette proposition et je vous demande donc votre avis sur ce sujet.

### **L'ensemble de ces propositions a été voté à l'unanimité par l'Assemblée.**

En ce qui concerne les adhésions des particuliers (entreprises, associations, particuliers...), l'année 2013 (clôturée à ce jour, il reste donc encore 2 mois !) a vu une augmentation de 300€ par rapport à 2012, en période de crise le chiffre n'est pas anodin !), ce qui porte le nombre de **structures adhérentes à 161** et le nombre de **personnes participantes à l'animation du Pays à 781**.

**J'en profite pour les remercier de leur engagement et de leur ténacité à vouloir mener avec le Pays, tous les projets réalisés à ce jour.**

### 2014 :

Il ne restera plus que les contributions des Communautés de Communes, de Carcassonne Agglomération, du FEDER (voir GAL) et des Chambres consulaires soit **303 933€**.

D'où l'importance de se structurer très rapidement en syndicat mixte avec un projet structurant répondant aux exigences du Conseil Régional et du Conseil Général.

## 7. Recrutement d'un Commissaire aux comptes

La validation des comptes d'une association par un commissaire aux comptes est obligatoire à partir de 153 000 € d'aides publiques, aussi, je vous propose les services du Cabinet MARTIGNOLE-HUZE Associés pour un montant de 2500€ TTC.

**Cette proposition a été votée à l'unanimité par l'Assemblée.**

## 8. Frais salariaux

L'association dépend de la Convention collective de la Chambre d'Agriculture et c'est donc elle qui fixe les taux de remboursement concernant les frais de déplacement et de restauration des salariés.

### Depuis 2008 :

Repas : 16,07 € ou présentation d'un justificatif  
Indemnités kilométriques (Moins de 5CV et moins de 10 000 kms) : 0,36€

La Commission régionale paritaire du personnel administratif Languedoc Roussillon a fixé lors de sa réunion du **13 septembre 2013** des nouveaux barèmes soit :

Repas : 19,90€ ou présentation d'un justificatif  
Indemnités kilométriques (moins de 5CV et moins de 10 000 kms) : 0,49€  
Ces nouveaux tarifs seraient applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**Cette proposition a été votée à l'unanimité par l'Assemblée.**

## 9. Renouvellement des membres du Conseil d'administration.

Depuis ma prise de fonction à la Mairie de Carcassonne, j'ai eu peu de temps à consacrer au Pays Carcassonnais et le temps est donc venu de quitter la présidence afin que le successeur puisse dynamiser et accompagner la reconversion du Pays Carcassonnais. Ceci dit, je reste un fervent partisan de la démarche « Pays » et je continuerais à travailler à vos côtés.

Voici les propositions (accueillies favorablement par le Conseil d'administration du 24 octobre dernier) que je voudrais vous soumettre :

Tamara Rivel est la Députée suppléante et donc ma proche collaboratrice depuis de longues années, de plus, elle est conseillère générale, adjointe à la Mairie de Carcassonne et membre du Conseil de Carcassonne Agglomération, aussi, il me semblait judicieux de présenter sa candidature à la présidence du Pays.

Et suite à la restructuration territoriale et dans le but d'équilibrer la présidence, je vous propose 3 vice présidents :

Alain GINIÉS, Conseiller général et vice président de Carcassonne Agglomération  
Francis BELS, Conseiller général et Président de la CDC Haut Cabardès  
Et moi-même car comme je vous le disais précédemment, le Pays reste une structure qui me tient à cœur.

Cela modifiera nos statuts (seulement 2 vice-présidents à ce jour) mais nous devons de toute façon, les modifier suite au changement de présidence.

Le Conseil d'administration, à la suite de cette Assemblée Générale, procédera à l'élection des membres du bureau.

**Cette proposition a été votée à l'unanimité par l'Assemblée.**

#### **10. Questions diverses**

Pas de questions diverses.

Avant d'inviter **les membres du Conseil d'administration à nous rejoindre en salle Gaston Bonheur** afin d'élire les membres du bureau, je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre présence et encore plus particulièrement les Rapporteurs des Commissions qui donnent beaucoup de leur temps dans notre structure et tous les membres bénévoles de l'association pour leur fidélité (à ce jour, 600 adhérents et 500 « sympathisants » chiffre que l'on retrouve dans la fréquentation de notre lettre d'informations mensuelle lue par 1100 personnes et en constante augmentation !!)

Un apéritif vous est offert et nous ne manquerons pas de vous rejoindre à la fin du Conseil d'administration.

**Fin de la séance.**